F.S.U.
Académie de Versailles

Communiqué presse

Versailles, le lundi 15 décembre 2015

Projet de carte de l'Education prioritaire dans l'académie de Versailles :

Un périmètre insuffisant, une parodie de concertation

Le CTA devant examiner le projet de carte de l'Education prioritaire pour la rentrée 2015 lundi 15 décembre ne s'est pas tenu. Les élus de la FSU ont refusé de siéger, et dénoncent une parodie de concertation.

La carte est complétement figée par le verrou budgétaire. Le contingent alloué de REP et REP + à l'académie par le Ministère entraîne la suppression de 9 réseaux dans l'académie de Versailles alors que celle-ci connaît un renforcement des inégalités et une montée de la pauvreté à cause de la crise et des politiques d'austérité. Des écoles et des établissements où les difficultés sociales et scolaires sont avérées sortent de l'Education prioritaire ; d'autres devraient être classés en REP ou REP + et ne peuvent l'être.

A chaque échelon (département ou académie), les élus des personnels ont été confrontés au refus de l'Administration de fournir l'ensemble des informations sur les critères qui ont présidé à l'élaboration de la carte. Les documents remis, au lieu de permettre une analyse et un recensement de la réalité des besoins, servent à justifier le périmètre arrêté par le Ministère avant toute concertation.

D'autre part, l'impossibilité de découpler la situation des écoles de celle du collège aboutit à des situations aberrantes : des écoles concentrant des difficultés sociales et scolaires lourdes sont écartées de l'Education prioritaires, au motif que le collège, recrutant sur un secteur plus large, présente de la mixité sociale. Enfin les lycées sont exclus de la discussion, ce qui est inacceptable car cela marque un renoncement à faire réussir tous les élèves au-delà du collège.

A l'appel de la FSU, la mobilisation ne cesse de s'amplifier pour contester les carences de la nouvelle carte. Les réponses de la Ministre de l'Education nationale sont insuffisantes et dilatoires. L'allocation progressive des moyens, dans le cadre de moyens constants, signifie que l'on va distribuer des miettes aux établissements plus fragiles et ponctionner les autres établissements dans lesquels les conditions d'apprentissage et d'enseignement sont déjà dégradées. Les conventions pour les établissements qui sortiraient de l'Education prioritaire mettent en cause les repères collectifs et l'unité du Service public d'Education.

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle les collègues à poursuivre les mobilisations en cours et à participer massivement à la manifestation mercredi 17 décembre à Paris le jour du CTM.

Le Gouvernement doit revoir sa copie en abondant les moyens à la hauteur des besoins et en créant les conditions d'une concertation réelle pour gagner le pari d'une vraie réussite des tous élèves.